

## Cahier de revendications 2017/2018

### SCP 327.02 - ETAB

#### 1. Généralités :

- Prolongation des CCT portant sur deux ans, soit du 01/01/2017 au 31/12/2018.
- Maintien de tous les acquis sociaux
- Adaptation de tous les Règlements de travail pour fin 2017 (Obligations légales).

#### 2. Le pouvoir d'achat :

- Utilisation de l'entièreté de la marge salariale de 1,1% pour augmenter la prime de fin d'année.

#### 3. Le RCC :

- Reconduction de tous les régimes existants.
- Dispense de la disponibilité adaptée (Accord sectoriel en commun pour une négociation fédérale).
- Abaissement de l'âge pour le RCC (Accord sectoriel en commun pour une négociation fédérale).

#### 4. Avantage extra-légaux :

- Augmentation de 3 € à 5 € de l'allocation en cas de chômage temporaire (Raison économique).

#### 5. Contrat d'entreprise :

- CCT sectorielle pour l'amélioration de la mobilité des travailleurs, en ayant une attention particulière pour les travailleurs en enclave (une CCT sectorielle pour les travailleurs en in/out Bruxelles) ;
- Création d'avantages spécifiques pour les travailleurs en contrat extérieur : Prime de mobilité – Assurance omnium véhicule (pour les missions extérieures pendant le temps de travail).

## 6. Formation :

- Intensification des formations à caractère professionnelles avec suivi au Conseil d'entreprise ou en Délégation syndicale, et examen de toutes les propositions des organisations syndicales en matière de formation (Listing des formations données et des travailleurs ayant pris part).

## 7. Le crédit-temps et emplois fin de carrière :

- Evaluation de la CCT 104 dans les ETA (à la suite de l'évaluation des personnes vieillissantes organisées par la FEBRAP).
- Révision des CCT 104 sur base des modifications de la loi et une ouverture à toutes les possibilités pour les fins de carrière.
- Aménagement de la fin de carrière soit par une réduction du temps de travail, soit par une diminution des journées (raccourcir) avec embauche compensatoire.

## 8. Bien-être :

- Faire à court terme (9 mois) une analyse des RPS dans toutes les ETA (Relancer le suivi de la problématique des RPS).
- Table ronde sur les aménagements raisonnables pour un emploi de qualité des Personnes handicapées (Solliciter les différents acteurs gravitant autour des ETA : COCOF – UNIA – PHARe...).

Fait à Bruxelles, le 13 Avril 2017

Pour la CSC-BIE  
Mr Luca BALDAN

Pour la CG-FGTB  
Mr Spero HOUMEY

Pour le SETCa-FGTB  
Mme Dominique ANTOINE